Règlement :

Parcours « **Famille, Aventure et Orientation** »
Dimanche 17 juin 2018
Corveissiat (Ain)

Les équipes « Famille et Aventure » suivent un itinéraire balisé sur le terrain. L'itinéraire est également tracé en vert pour le « Circuit Famille » et en bleu pour le « Circuit Aventure » sur une carte en couleur au 1 : 25 000, remise au départ.
Les équipes « Orientation » définissent elles-mêmes leur parcours en fonction des balises positionnées sur le terrain. Les balises sont pointées sur une carte en couleur au 1 : 25 000, remise au départ.

Les résultats de votreauto correction pourront être établis en tenant compte des paramètres suivants:

1. **de l'exactitude des réponses aux Affirmations à Choix Multiples (ACM) placées tout au long du parcours.**
   Les fiches sont accrochées à des « bornes » repérées par des numéros et les participants poinçonnent la case [A], [B] ou [C] du carton de contrôle (distribué au départ) correspondant à la bonne réponse à l'aide du poinçon accroché à la borne**(1 seule réponse possible).**
   Poinçonnage erroné du carton de contrôle concernant l'ACM correspondant à la borne :
   - mauvaise(s) case(s), aucune case ou 2 et 3 cases → 0 point.
   - bonne case → 10 points

2. **du bon positionnement des « bornes » sur la carte** : les équipes doivent percer leur carte (à l'aide de l'épingle accrochée à chaque borne) à l'endroit supposé de cette borne sur la carte.
   Il doit y avoir autant de « trous » dans la carte que de bornes sur le terrain.
   - borne « oubliée »ou « excédentaire » → 0 point.
   - borne mal positionnée → 5 points.
   - bornebien positionnée. → 10 points.

Un des organisateurs sera présent à la première borne pour conseiller éventuellement les équipes.

Notez bien :

-**A partir de la salle des fêtes, suivre le parcours balisé.**
- **Heure limite d'arrivée** fixée à**18h. pour des raisons de sécurité, chaque équipe devra signaler son retour.**
- Les départs s'effectuent de façon échelonnée pour une meilleure répartition des équipes sur le circuit.
- Les participants prévoient leur pique-nique et/ou ravitaillement personnel.
- Les parcours seront empruntés à pied et seules les poussettes et les joëlettes seront autorisées.
-Les pinces ont un pictogramme différent à chaque balise.
- Pour vous permettre de répondre aux ACM, nous vous proposons un lot de documentation et nous vous invitons à l'observation durant votre randonnée.
- Cartes IGN numéro **3228 OT**
-Votre inscription à cette épreuve entraîne l'acceptation sans réserve du règlement de la manifestation du jour et à l'exploitation par l'organisation et ses partenaires, des images et des photos réalisées lors de cette journée, ainsi que la transmission de votre adresse mail à la FFRandonnee.

Attention :
- Soyez extrêmement prudents lors des traversées de routes.
- Les équipes doivent impérativement : **respecter les propriétés** (se déplacer sur les allées et sentiers autorisés)**, respecter l'ouverture / fermeture des clôtures, respecter l'environnement** (la faune/flore), **et ne pas laisser de traces de leurs passages** (déchets…).

Abandon :
En cas d'abandon, l'équipe devra, pour des raisons de sécurité, venir prévenir l'organisation au poste d'arrivée.

Téléphones sécurité : 06 42 81 89 80 Urgences : 112
06 30 71 26 59
Organisateurs : 06 43 62 14 01
06 42 65 63 35

Comité départemental de la Randonnée Pédestre de l'Ain
34 rue du Général Delestraint
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 32 38 67 Fax : 04 74 21 45 69
ain.secretaire@ffrandonnee.fr www.ain.ffrandonnee.fr
Fédération Française de la Randonnée Pédestre Association reconnue d'utilité publique.
Comité bénéficiaire de l'immatriculation tourisme de la FFRP, 64 rue du dessous des Berges – 75013 Paris,n° d'immatriculation IM075100382
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre